

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Règlement #437-19.1

Zone C-1 - grille d'usage modification.

5403.02.21

Règlement portant le numéro 437-19.1 lequel a pour objet de modifier la grille d'usage du règlement de zonage # 437 afin de permettre l'usage C 3.9 (activités éducatives intérieures) dans la colonne de la zone C-1.

Considérant la résolution #5270.11.20 adoptant le projet de règlement # 437-19 ;

Considérant l'avis public donné le 18 novembre 2020 (affichage et journal) pour fins de convocation à une assemblée de consultation écrite du 18 novembre au 30 novembre 2020;

Considérant les résultats de la consultation écrite tenue du 18 novembre au 30 novembre 2020 (Réf.: P.V. consultation écrite 12/01/ 2021) ;

Considérant la résolution # 5316.12.20 adoptant le second projet de règlement # 437-19.1;

Considérant l'avis public donné le 30 décembre 2020 (affichage) concernant le droit de signer une demande d'approbation référendaire;

Considérant les résultats de la procédure concernant la demande d'approbation référendaire (Réf. P.V. approbation référendaire .../.../2020);

Considérant l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 2 novembre 2020;

Considérant que le projet de règlement # 437-19.1 tel que décrit ci-haut, a été présenté aux membres du conseil lors de cette même séance.

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 2020 et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Le conseil décrète ce qui suit, savoir :

1. Modification de la grille des usages

Modifier la grille des usages afin d'ajouter l'usage C 3.9 (activités éducatives intérieures) dans la colonne C-1 tel qu'apparaissant à l'annexe I.

2. Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur après avoir été approuvé conformément à la loi.

Adopté à la séance du 1 février 2021

Avis d'adoption : 17 février 2020

Approbation de la MRC : _____ 2020

Date d'entrée en vigueur : _____ 2020

Saint-Cyrille-de-Wendover,

Ce _____ 2020.

Signé:

Mairesse

Dir. générale / secr.-trésorière

Annexe I

Grille des usages et normes d'implantation par zone				C
U s a g e s	G r o u p e s	C l a s s e s	A b v r.	1
P r i n c i p a u x	R é s i d e n t i e l "R"	Habitation unifamiliale isolée	R1	X
		Habitation unifamiliale jumelée	R1/1	
		Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1/1	
		Habitation bifamiliale isolée	R2	X
		Habitation bifamiliale jumelée	R2/2	
		Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4	
		Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8	
		Habitation multifamiliale 9 log. et plus	R9+	
		Maison mobile	Rmm	
		Maison de chambre	Rmc	
Résidences privées d'hébergement	Rpri			
C o m m e r c i a l "C"		Vente au détail, biens de consommation	C1.1	
		Vente au détail, équipements	C1.2	
		Produits construction, équipements de ferme	C1.3	
		Vente de gros et distribution, entrepôts	C2.1	
		Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2	
		Services professionnels	C3.1a	
		Services personnels	C3.1b	
		Services artisanaux	C3.1c	
		Services financiers	C3.2	
		Services commerciaux et industriels	C3.3	X
		Services véhicules vente - entretien de base	C3.4a	
		Services entretien, reconditionnement	C3.4b	
		Services récréatifs intensifs	C3.5a	
		Services récréatifs extensifs	C3.5b	
		Services hôteliers illimités	C3.6a	
		Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6b	X
		Résidences de tourisme	C3.6c	X
		Services de bars érotiques	C3.7	
		Services funéraires	C3.8	
		Activités éducatives intérieures	C3.9	X
Restauration	C4			
Tout autre commerce	C5	X14		
I n d u s t r i e l "I"		Industrie produits matières premières	I1	
		Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2	
		Industrie produits d'extraction	I3	
		Toute autre industrie	I4	
P u b l i c "P"		Public, enseignement, culte, services municipaux	P1	
		Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2	X
		Traitement de l'eau et déchets	P3	
		Services d'utilité publique	P4	X
A g r i c o l e "A"		Culture du sol	A1	
		Serres commerciales	A2	
		Élevage sauf les classes A4 et A5	A3	
		Porcherie, poullailler, animaux à fourrure	A4	
		Chenil	A5	
R é s i d e n t i e l "RS"		Gîte du passant ou touristique	RS1	
		Logement intergénérationnel	RS2	
		Service professionnel, personnel ou d'affaire	RS3	X
		Activité artisanale	RS4	X
		Fermette	RS5	
		Poulailler et parquet extérieur	RS6	
A g r i c o l e "AS"		Gîte du passant ou touristique liée à la ferme	AS1	
		Hébergement à la ferme	AS2	
		Restauration à la ferme	AS3	
		Vente de produits de la ferme	AS4	
		Maison mobile pour fins agricoles	AS5	
		Compostage	AS6	
C o m e r c i a l e t I n d u s t r i e l "CIS"		Magasin d'usine	CIS1	
N o r m e s	I m p l a n t a t i o n	Marge avant minimale / maximale (m)	AV-min-max	8/
		Marge latérale minimale / côté opposé (m)	LA(O)-min	4/4
		Marge arrière minimale (m)	AR-min	6
		% maximal d'occupation bâtiment principal	%max-P	
		Nombre d'étages minimal	NB-Et-min	1
		Nombre d'étages maximal	NB-Et-max	2
		Hauteur minimale bâtiment principal (m)	H-min	4,5
		Hauteur maximale bâtiment principal (m)	H-max	9
Autres dispositions				